



La Fibre Sociale – Le  
Petit Coquelicot



## POUR LE PROGRES SOCIAL LA CGT NE LACHE RIEN

LE 4 OCTOBRE 2016, nous allons être amené-e-s à voter pour élire nos représentant-e-s du personnel.

La CGT SOPRA STERIA place ces élections résolument sous le signe du progrès social dans le groupe.

Comment ne pas lier cette quête à la bataille menée contre la loi « TRAVAIL » promulguée à coup de 49-3 ?

Comment pourrions-nous revendiquer l'application du Droit, du Code du Travail si celui-ci est dorénavant au profit des patrons ?

C'est pour cela que la CGT SOPRA STERIA, depuis le mois de mars est engagée totalement pour faire échec à l'application de cette loi.

C'est bien l'essence même de notre organisation syndicale de nous battre pour défendre les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les retraité-e-s. **Sans aucune compromission !**

La CGT fait des propositions pour la mise en place d'un véritable Code du Travail du XXIème siècle, garant du droit des salarié-e-s

Dans l'Entreprise, la CGT SOPRA STERIA se bat également pour que les aspirations des salarié-e-s soient prises en compte et que les revendications émises soient satisfaites, entre autre en matière de :

- Salaire, évolution professionnelle, pouvoir d'achat
- Egalité professionnelle
- Conditions de Travail, Déplacements

Les problématiques d'emploi sont aussi un sujet d'importance dès lors que nous constatons au fil des mois un accroissement des licenciements, ruptures conventionnelles, démissions.

Notamment dans la filiale I2S où les pires inquiétudes pèsent sur l'avenir de celle-ci et les conséquences dramatiques sur les salarié-e-s.

La CGT, comme dans toutes les entreprises où elle a une forte présence, fera en sorte de se battre pour la préservation des emplois.

**Le vote pour la CGT c'est l'assurance que votre voix ne sera pas ignorée et qu'ensemble les salarié-e-s du Groupe seront respecté-e-s, reconnu-e-s !**

### LA CGT SOPRA STERIA

UN SITE INTERNET :  
<http://CGTSOPRASTERIA.INFO>

UN MAIL : [contact@cgtsoprasteria.info](mailto:contact@cgtsoprasteria.info)

DES TELEPHONEs : **0788973795**  
**06 08 43 10 60**

LA DIFFÉRENCE ENTRE VOUS ET MOI, VOYEZ VOUS.  
C'EST QUE, SI VOUS ÊTES INCOMPÉTENT, JE VOUS  
LICENCIE POUR "FAUTE GRAVE".  
ALORS QUE SI C'EST MOI QUI SUIS INCOMPÉTENT,  
JE VOUS VIRE POUR "RAISONS ÉCONOMIQUES"!



**RETROUVEZ L'ENSEMBLE  
DE CE POURQUOI LA CGT  
SOPRA STERIA SE BAT EN  
ALLANT SUR NOTRE SITE  
EN PARTICULIER NOS  
FICHES REVENDICATIVES**



La Fibre Sociale – Le  
Petit Coquelicot



**POUR LE PROGRES SOCIAL LA CGT NE LACHE RIEN**

# SALAIRES

Le salaire doit garantir les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié-e en dehors de tout autre élément de rémunération et assurer une véritable garantie et reconnaissance des qualifications et des compétences de la ou du salarié



## POUR UNE VERITABLE REMUNERATION

### LA CGT SOPRA STERIA REVENDIQUE

**entre autres choses**

- Un salaire mensuel brut minimum à 1800 euros
- Le salaire mensuel brut du premier coefficient des Ingénieurs et cadres supérieur ou égal au plafond mensuel de la Sécurité sociale.
- Le versement d'un véritable 13<sup>ème</sup> mois de salaire en lieu et place d'une prime.

## CONTRE L'ARBITRAIRE

### LA CGT SOPRA STERIA REVENDIQUE entre autres choses

- La mise en place d'une grille de classification qui précise les différents niveaux de classification,
- L'établissement d'une véritable grille des salaires, énumérant l'ensemble des coefficients, avec à l'intérieur de chaque coefficient un seuil de rémunération minimum.. Ce salaire minimum sera régulièrement réévalué.
- L'évolution à une position et un coefficient supérieur sera basée sur le diplôme, l'expérience acquise, ou tout autre titre validant une qualification.



## POUR LE PROGRES SOCIAL LA CGT NE LACHE RIEN

Beaucoup de textes législatifs abordent le sujet de l'égalité professionnelle Femmes/Homme. Il n'empêche que les inégalités perdurent tant dans tous les domaines rémunération, évolution de carrière, emploi, formation. Sopra Steria ne fait pas exception.

Souvent ignorées dans l'entreprise, les violences sexistes et/ou sexuelles sont présentes et sont autant de violence contre les femmes.

Ces violences ont des conséquences désastreuses sur la santé physique et morale et sont au cœur des processus de domination. Elles remettent fondamentalement en cause le droit au travail des femmes et sont une menace sur le travail et les carrières des femmes. Il est nécessaire dans l'entreprise d'avoir la volonté d'y mettre un terme et de mettre en place les processus pour cela.



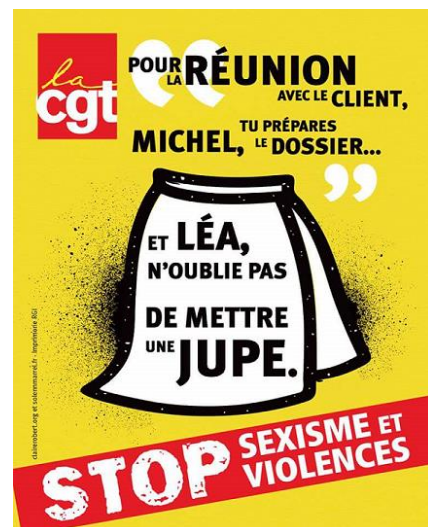
## EGALITE !

### CONTRE LES INEGALITES, LA CGT REVENDIQUE

- La mise en place d'outils permettant de poser le diagnostic sur
  - Les retards d'évolution professionnelle
  - Les écarts de rémunération
  - Les formations
- La suppression de tous les écarts constatés

La Direction de Sopra Steria doit assurer la sécurité et la santé des salarié-e-s. C'est donc de sa responsabilité de mettre fin aux violences sexistes et sexuelles et d'avoir des actions préventives. Il est donc nécessaire de :

- Mettre en place des outils d'évaluation des violences dans l'entreprise (nécessité que les femmes puissent avoir un lieu, des interlocutrice-teurs, le respect de l'anonymat pour pouvoir témoigner,...)
- Mettre en place un environnement non sexiste (exclusion des attitudes, propos, « blagues »,...) Toutes les mesures à prendre doivent être intégrées au Règlement Intérieur.
- Mettre en place des formations du management pour la mise en place d'un tel environnement de travail. Les managers ne peuvent occuper des postes de responsabilité sans avoir préalablement suivi ces formations.
- Intégrer dans une journée d'accueil pour les salarié-e-s recruté-e-s une formation à ce que sont les violences faites aux femmes dans et hors travail.
- Mettre en place une sensibilisation annuelle des salarié-e-s pour actualiser l'information sur ce que sont les violences faites aux femmes dans et hors travail



## POUR LE PROGRES SOCIAL LA CGT NE LACHE RIEN

Le vrai débat se situe entre, d'une part, une flexibilisation du temps de travail imposée aux salarié-e-s par le patronat, subie et payée par les salarié-e-s au travers du chômage et de la précarité et, d'autre part, une réduction du temps de travail choisie par les salarié-e-s, encadrée par la loi améliorée par accords collectifs de branches et d'entreprises..

Est-il concevable aujourd'hui que des personnes n'aient pas de travail ou peu et d'autres soient en mis en surcharge de travail générant stress et souffrance ?



La réduction effective du temps de travail est une nécessité absolue. Seule cette réduction du temps de travail qui est un véritable facteur de progrès social, sera à même de concilier vie privée / vie professionnelle, mais constituer également un outil efficace de lutte contre le chômage de masse.

# AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL !

Les déplacements pour se rendre au travail et revenir sont le plus souvent une contrainte pour les salarié-e-s.

Celles-ci sont largement utilisées par les patrons pour faire pression sur les salarié-e-s.

La CGT SOPRA-STERIA tient à y mettre fin. La santé, physique et mentale, des salarié-e-s est en jeu. Les salarié-e-s ne doivent pas être géré-e-s comme on gère un stock de marchandise que l'on peut déplacer au gré des « besoins » des managers.

Au contraire tout doit être fait pour minimiser l'ampleur des déplacements à l'intérieur d'un même bassin d'emploi et rendre exceptionnelle et temporaire les déplacements loin du domicile.

Pour la CGT SOPRA-STERIA il est nécessaire de privilégier l'emploi autour de chaque bassin d'emploi. C'est aussi une contribution écologique en diminuant le nombre de déplacements à l'échelle de chaque entreprise